

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des sociétaires de l'**IPM/MSE** que la délivrance de lettres de garantie et bons de commande pharmacie est désormais possible 24 heures sur 24 sur l'ensemble du territoire national, à compter du **1^e Janvier 2026**.

Ce dispositif est mis en place pour améliorer notre offre en l'adaptant aux exigences de certains établissements hospitaliers et pharmaceutiques qui refusent de plus en plus les carnets de santé et cartes professionnelles aux heures non ouvrables et jours fériés.

Ainsi, l'**IPM/MSE** met à votre disposition ce contact **tel : 77 100 29 49** joignable 24/24.

LE PCA

IPM / MSE
Président
Tél: 77 190 25 44